

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELEGATION A LA MER
ET AU LITTORAL
DU MORBIHAN

PROCES - VERBAL
de la réunion de la Commission d'examen
pour la délivrance du :
CERTIFICAT D'INITIATION NAUTIQUE

REFERENCES : Arrêté 51/GM2-IGEM du 14 janvier 1992
Décision n° 15 / 2011 du 5 décembre 2011

Conformément aux textes cités en référence, la commission d'examen pour la délivrance du **CERTIFICAT D'INITIATION NAUTIQUE** s'est réunie le **12 décembre 2011** à la Délégation à la mer et au littoral à LORIENT.

La Commission était composée des membres suivants :

Matthieu LE GUERN	I.P.A.M	Président
Marie-Pierre LORCY	ENSEIGANT CEFCM	Membre
Jean-Claude DESSERT	I.P.A.M	Membre
Patrice LE GALL	ENSEIGNANT LPM ETEL	Membre
Kévin TROTTIER	T.S.P.	Secrétariat

NOMBRE DE CANDIDATS :

INSCRITS	14
PRESENTS	14
ADMIS	14
REFUSES	Ø

EPREUVES :

Les épreuves se sont déroulées au lycée professionnel maritime à ETEL le 9 décembre 2011

INCIDENTS :

Néant

La commission déclare ADMIS les candidats dont les noms suivent :

AUGUSTE Maël
BONHOMME Bertrand
BOULIN Pierre
DOUCET Anne-Sophie
GROSSIER Isabelle
GUION Antoine
LE DEORE Gilles
LOFFICIAL Laurent
LONCAR Déborah
MESCHIN Théophile
NOEL Yannick
OUVRIER Marie-Laure
SERAFIN Serge
VENDE Claire-Lise

Noms des candidats absents :

Tous les candidats présents

Noms des candidats refusés :

Tous les candidats admis

Destinataires :

DIRM NANTES (1)

Copies :

DML concernées : - ()
Dossier (1)



LORIENT, le 12 décembre 2011
Le Président de la Commission,

Matthieu LE GUERN
Pour le directeur
l'inspecteur des affaires maritimes
Matthieu LE GUERN